

Le 20 juillet 2018

La réduction du périmètre de l'offre : une erreur stratégique pour l'exposition des programmes de France Télévisions.

C'est par communiqué de presse que le gouvernement a rendu public ses premiers arbitrages sur la réforme de l'audiovisuel public et ceux-ci suscitent les plus vives inquiétudes. Accompagner les usages et la révolution numérique est un objectif partagé par tous et le SPECT a toujours été, en la matière, force de proposition. Mais cette évolution naturelle vers de nouveaux modes de consommation n'a aucune raison de s'accompagner d'une réduction drastique de l'offre hertzienne.

A l'heure de « l'hyper choix » et de « l'hyper distribution », supprimer, à l'horizon 2020, deux canaux TNT, aujourd'hui occupés par France 4 et France Ô, apparaît comme une erreur stratégique majeure. Abandonner sans autre forme de procès l'avantage que constitue la diffusion hertzienne c'est prendre le risque de rompre le lien avec un grand nombre de téléspectateurs alors que 25% de nos concitoyens n'ont accès à la télévision publique que par le truchement de la TNT. Il paraît très difficile de remplir l'ensemble des missions de service public confiées à France Télévisions, en termes de diversité de programmes en particulier, sur les trois derniers canaux hertziens restant : France 2, France 3 et France 5.

Les exemples étrangers l'illustrent : tous nos grands voisins européens, à commencer par la Grande Bretagne ou l'Allemagne, ont fait le choix d'un service public de l'audiovisuel fort et donc de conserver l'ensemble des canaux hertziens dont ils disposaient. C'est donc en développant la distribution des programmes sur la TNT et dans l'espace numérique que France Télévisions pourra élargir son audience et remplir ses missions.

Alors que les contenus et non plus les modes de diffusions sont censés être au cœur de la réforme, le SPECT tient à rappeler que France Télévisions doit offrir des programmes ambitieux dans tous les genres. Les programmes, de par leur diversité, sont en effet la composante essentielle du lien social entre les Français et France Télévisions. Au-delà de l'engagement de maintenir les investissements dans la création au niveau actuel, ce dont nous nous réjouissons, c'est l'ensemble des budgets de programmes qu'il convient de sanctuariser ! Le gouvernement, en fixant un cadre budgétaire avec des économies demandées à l'horizon 2022, permet de mettre en place un plan d'économies sur les dépenses de structure. C'est l'avenir de l'ensemble de la filière de la production audiovisuelle et les 100 000 emplois qu'elle représente qui est en jeu et au-delà la pérennité même du service public audiovisuel.

Sur l'ensemble de ces sujets, le SPECT continuera à porter dans les prochains mois un discours qui donne aux programmes la place centrale qui leur revient.

Vous pouvez joindre Vincent Gisbert pour toute question complémentaire au 01 40 53 23 38 ou par mail : vincentgisbert@spect.fr